



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le lundi 16 juin 2025, à 19h00, dans la classe de 6e année (local 214)

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Marloes Poiesz, présidente et représentante des parents

Simon Mélançon, vice-président et représentant des parents

Maëva Piron, représentante des parents

Kaoula Benabderrahman, représentante des parents (substitut)

Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant

Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant

Myriam Martin, représentante du service de garde

Aurélien Raffalli, représentant des parents

Émilie Laverdière, représentante du personnel de soutien

Maude Collin-Lefebvre, représentante des professionnels

Louise Roberge-Lemieux, directrice

Emmanuelle Goyette, directrice-adjointe

Andréanne Bergeron, secrétaire

Personnes absentes:

Mylène Renaud, représentante des parents et membre du comité de parents

Autres personnes présentes :

Jacinthe Legault, enseignante

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Marloes Poiesz souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h05.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Marloes Poiesz informe l'assemblée qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-57

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Landry et appuyé par monsieur Simon Mélançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour modifié.

BLOC OUVERTURE

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 2. Vérification du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mai 2025
- 5. Suivi au procès-verbal
- 6. Invités spéciaux
- 7. Période de questions du public

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

- 8. Listes de matériel 2025-2026 (les dernières corrections sont en cours- documents à venir)
- 9. Soirée des parents (AGA), rapport annuel et Fondation
- 10. Évaluation du plan de lutte (si finalisée, selon l'avancement des travaux)

BLOC INFORMATION

- 11. Résultats au questionnaire du Ministère de l'Éducation (Bien-être des élèves)
- 12. Résultats du sondage portant sur le vécu en anglais intensif et retour sur la soirée d'information du 4 juin 2025
- 13. Résultats du sondage portant sur le bien-être des élèves (3e à 6e année)
- 14. Classe multi-programmes
- 15. Interventions de la présidente
- 16. Informations de la directrice
- 17. Rapport de la représentante du comité de parents
- 18. Questions des membres et des membres substituts
- 19. Bilan de l'année du conseil d'établissement
- 20. Date de la prochaine rencontre: mardi 26 août (en mode virtuel)
- 21. Levée de la séance

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mai 2025

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-58

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Émilie Laverdière et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 mai 2025.

5. Suivi au procès-verbal

Madame Louise Roberge-Lemieux fait un suivi sur la journée d'accueil au préscolaire et la soirée de reconnaissance des bénévoles. Ces deux événements ont été très positifs et appréciés.

6. Invités spéciaux

Madame Jacinthe Legault partage sa vision et ses préoccupations quant à l'impact de l'anglais intensif au niveau des mathématiques.

7. Période de questions du public

Des membres font l'ajout d'un mot d'encouragement et d'un ballon de baby-foot au sac à dos. Ces objets témoignent de l'importance de la rétroaction et du jeu et du plaisir dans le développement des élèves.

Bloc consultation décision

8. Liste de matériel 2025-2026

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les listes du préscolaire à la 6e année. Ces listes respectent le montant maximal prévu dans les règles des contributions financières.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-59

IL EST PROPOSÉ par madame Maëva Piron et appuyé par madame Émilie Laverdière et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'approuver les listes de matériel scolaire pour 2025-2026

9. Soirée des parents (AGA), rapport annuel et Fondation

Madame Marloes Poiesz rappelle que l'assemblée générale des parents aura lieu le 17 septembre. L'assemblée générale de la Fondation des enfants découvreurs se tiendra à Cœurs-Vaillants le même soir.

Le rapport annuel sera présenté à la séance du mois d'août.

10. Évaluation du plan de lutte à l'intimidation

Madame Louise Roberge-Lemieux propose de présenter le bilan d'évaluation du plan de lutte lors de la séance d'août, car l'étape de présentation à l'équipe-école sera faite sous peu.

Bloc information

11. Résultats au questionnaire du Ministère de l'Éducation (Bien-être des élèves)

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les résultats du Rapport du référentiel sur le bien-être de l'élève

12. Résultats du sondage portant sur le vécu en anglais intensif et retour sur la soirée d'information du 4 juin 2025

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le résumé du sondage aux parents sur le vécu de l'anglais intensif et elle fait un retour sur la soirée d'information du 4 juin. Cette soirée s'est bien déroulée et il y a eu plusieurs questions venant des parents. Monsieur Mélançon partage son expérience comme parent d'un élève de 5e année ayant assisté à la rencontre.

13. Résultats du sondage portant sur le bien-être des élèves (3e à 6e année)

Madame Marloes Poiesz présente les résultats du sondage portant sur le bien-être des élèves du 2e et 3e cycle. L'équipe-école partage que les enfants sont parfois mélangés entre les conflits et l'intimidation.

Il est demandé si l'équipe avait cherché à connaître la raison derrière une réponse négative. Madame Anabel partage que les enfants choisiraient la réponse "facile" sans développement (ex : réponse négative, expliquer pourquoi). Elle partage que les enfants peuvent avoir des perceptions erronées (ex : un élève m'a frappé versus il m'a accroché). Madame Marie-Claude partage que l'utilisation du mot « intimidation » à mauvais escient est chose courante.

Un parent-membre soulève les résultats à la question où les enfants perçoivent que les adultes n'interviennent pas lorsqu'il y a de l'intimidation. De ce fait, Marie-Claude Landry partage ce qui est fait à l'école de ses enfants : le sondage n'est pas anonyme, donc quelqu'un est responsable d'aller voir l'enfant selon ses réponses.

Il est suggéré que la prochaine fois que ce sondage sera fait, il faudrait que l'élève s'identifie au départ.

14. Classe multi-programme

Madame Emmanuelle Goyette annonce qu'il y aura deux classes multi-niveaux en 2025-2026: une 1ère-2e année (9 élèves de première et 11 élèves de deuxième) et une 4e-5e année (12 élèves de quatrième et 12 élèves de cinquième année).

Elle donne des précisions sur ces classes : le nombre d'élèves est inférieur au nombre habituel par niveau : 20 maximum en $1^{ere}-2^{e}$ année et 24 élèves maximum pour la $4^{e}-5^{e}$ année. En spécialité, les élèves suivront le contenu du niveau supérieur (ex : musique de 2^{e} en 1-2).

Il est demandé quel sera le défi pour le groupe s'échelonnant sur deux cycles. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que le défi sera l'évaluation. Tous vivront le même projet, mais la différence portera sur les attentes et l'évaluation.

Il est demandé quel est l'objectif d'offrir la classe multi. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il y a une ouverture de classes multi-niveaux pour éviter des transferts entre les écoles, elle explique comment les transferts fonctionnent. Les enseignantes ont respecté différents critères pour former les groupes, dont le principal est l'autonomie de l'élève.

M. Raffalli souligne l'augmentation de la clientèle sur le territoire et demande quels seront les impacts pour nous. Madame Louise Roberge-Lemieux souligne les agrandissements à Campanile et à Filteau, mais qu'il n'y a pas de projet d'agrandissement ici. Avec la projection sur 5 ans, le CSS a modifié quelques aires de desserte pour être capable de desservir les territoires touchés.

Il est demandé comment l'aide à la classe est vécue. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que c'est très positif et que 9 classes en ont profité. Ce sont des éducatrices et éducateurs du service de garde qui jouent ce rôle.

15. Interventions de la présidente

Madame Marloes Poiesz mentionne l'événement du Primaire en spectacle qui a permis de rendre hommage à Mme Brigitte par les Jeunes Vaillants et par elle-même le soir du 23 mai. La Fête des bénévoles a permis d'honorer des bénévoles significatifs. Elle rappelle également l'importance du partenariat avec la Ludothèque.

16. Information de la directrice

Madame Louise Roberge-Lemieux présente un montage de photos du salon du livre et de l'exposition artistique. La vidéo du projet entrepreneurial "Les copains enfarinés" est également présentée. Deux boîtes à livres ont été installées ; une sur la rue de Liège et une sur la rue Montpetit. Elles ont été offertes par un parent de l'école : le but est que les livres circulent dans les familles. Une équipe du Grand défi Pierre-Lavoie nous parraine cette année pour une somme d'environ 20 0000\$. Une réflexion est en cours pour faire bouger les élèves. Il serait intéressant d'installer une surface synthétique pour le soccer devant les buts.

L'école participera à une formation sur l'accompagnement des élèves au niveau socioémotionnel cet automne.

Madame Emmanuelle Goyette annonce qu'elle termine son mandat à Cœurs-Vaillants et poursuivra à l'École Primevères-Jouvence dès le 1^{er} juillet 2025. Un diaporama est partagé et des remerciements et félicitations s'ensuivent.

Madame Louise Roberge-Lemieux poursuit en précisant les activités de fin d'année.

17. Rapport de la représentante du comité de parents

Aucun

18. Questions des membres substituts

Aucune

19. Bilan de l'année du conseil d'établissement

Madame Marloes Poiesz fait un bilan plus personnel comme présidente. Un bilan officiel sera déposé à la séance du mois d'août et présenté à l'assemblée générale des parents.

20. Date de la prochaine rencontre: 26 août 2025 (séance virtuelle)

La séance sera en ligne le mardi 26 août à 19h sur TEAMS.

21. Levée de la séance

La séance est levée à 21h05.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-60

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance.

Marloes Poiesz Présidente Louise Roberge-Lemieux Directrice

Index des résolutions

| Résolutions | Date | Sujet |
|-------------|------------|---|
| CE-25/24-57 | 2025-06-16 | Adoption de l'ordre du jour |
| CE-25/24-58 | 2025-06-16 | Adoption du procès-verbal du 25 mars 2025 |
| CE-25/24-59 | 2025-06-16 | Approbation des modalités de l'entrée progressive au préscolaire à la rentrée 2025-2026 |
| CE-25/24-60 | 2025-06-16 | Levée de la séance |